

Jeter des ponts

Conrad van de WERVE

en Belgique. Bref, il s'agit d'un partage de connaissances à tous les niveaux », se réjouit-il, très intéressé, ainsi que ses collègues des différents Conseils, par l'apprentissage des métiers tel qu'organisé dans notre réseau.

Intuitions partagées

Étienne MICHEL, Directeur général du SeGEC, voit au travers des CAP une série de similitudes avec les objectifs poursuivis dans le projet de Pacte pour un enseignement d'excellence, à savoir : s'adapter aux besoins diversifiés des élèves,

Le SeGEC et les Services diocésains de l'enseignement secondaire ont signé, le 20 février dernier à Spa, une convention de partenariat avec les Conseils scolaires catholiques de l'Ontario (Canada). Cette convention, qui concerne spécifiquement l'enseignement secondaire, entend stimuler le travail collaboratif à l'école par le concept de **communauté d'apprentissage professionnelle** (CAP). Imaginé au Canada, celui-ci vise à favoriser la réussite des élèves.

« Nous avons tout de suite senti le potentiel que vos expériences en matière pédagogique et de pilotage des établissements pouvaient nous apporter », explique **Philippe ENGLEBERT**, directeur du Service diocésain pour l'enseignement secondaire et supérieur de Namur-Luxembourg, s'adressant à la délégation ontarienne. Lancées voici une dizaine d'années outre-Atlantique, ces communautés d'apprentissage professionnelles ont fait leurs preuves.

« Les enseignants se rassemblent sous la supervision de l'école et discutent des résultats des élèves. Ils se basent sur ces données pour prendre des décisions sur les stratégies à mettre en place afin de favoriser leur réussite », précise **Lyse-Anne PAPINEAU**, directrice de l'Éducation du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario. « Des actions sont alors mises en place, poursuit-elle, par exemple directement dans les salles de classe ou auprès des élèves qui ont des besoins particuliers. »

Convention

Moteur de cette nouvelle collaboration, le diocèse de Namur avait signé auparavant un premier partenariat avec l'un des Conseils scolaires de l'Ontario¹. À l'époque, la FESec venait de réécrire son texte de vision envisageant les différentes réussites scolaires chez les jeunes et les principaux enjeux actuels : le numérique, l'accompagnement des enseignants débutants, l'échec scolaire... Dans son Plan d'actions prioritaires 2013-2016, la fédération mettait ensuite explicitement l'accent sur l'importance du travail collaboratif. « Nous avons la conviction, reprend Ph. ENGLEBERT, que le travail collaboratif de nos enseignants était indispensable pour améliorer



Signature de la convention par **Étienne MICHEL**, Directeur général du SeGEC et **Benoît MERCIER**, Directeur général de l'Association franco-ontarienne des Conseils scolaires catholiques

Photo : Jean-Michel SCOHIER

l'apprentissage des élèves et favoriser une plus grande réussite. »

Par la suite, les trois autres services diocésains ont embrayé et invité des représentants du Conseil scolaire catholique d'Ottawa à leurs séminaires de directions. Prenant conscience du développement du projet, ceux-ci se sont ensuite tournés vers le SeGEC afin de signer une convention avec huit Conseils scolaires catholiques d'Ontario.

« Nous visons, d'une part, à partager des connaissances, de l'expertise et des pratiques réussies », expose **Réjean SIROIS**, directeur de l'Éducation du Conseil des écoles catholiques du centre-est de l'Ontario. « D'autre part, nous rendons possibles les échanges d'enseignants, mais aussi d'élèves. Ces derniers pourront aller étudier une année scolaire au Canada ou

redessiner le mode de fonctionnement des écoles et de leur culture, développer un processus d'amélioration continue et investir dans les organisations apprenantes. « Au fond, on pourrait dire ceci : mieux se coordonner à l'échelle des établissements pour améliorer la réussite scolaire constitue simultanément une condition et un objectif à atteindre », explique-t-il, en faisant référence à la dynamique des « plans de pilotage », qui commencera à se systématiser chez nous à partir de 2018. « Ceux-ci, poursuit-il, ne pourront réellement constituer des outils au service de la progression des élèves que s'ils s'inscrivent dans des pratiques collaboratives à l'échelle des établissements. Même si nous commençons à avoir une certaine expérience de ces pratiques collaboratives, les développer à grande échelle constituera un défi de taille. » ■

La communauté d'apprentissage professionnelle en pratique

Plusieurs écoles du réseau mettent actuellement une CAP en place. D'autres y réfléchissent...²

Chantal COLLARD et Anne MARTIN, directrice et sous-directrice de l'Institut Sainte-Anne à Gosselies :

Chantal COLLARD : *Nous avons lancé l'idée de communauté d'apprentissage l'an dernier, en même temps que sept autres écoles de la région. Notre démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet d'accrochage des jeunes de l'Union européenne, grâce auquel nous bénéficions de chargés de mission qui travaillent pour les huit écoles. Nous avons choisi un secteur, dans notre école, où les profs travaillaient déjà un peu ensemble : le secteur des Services sociaux de 3^e et 4^e années. Huit profs se sont engagés et ont déjà eu une série de réunions avec des coaches. Les professeurs ont essayé d'élaborer un travail collaboratif pour d'abord avoir un langage commun de description des activités des élèves, et donc voir comment on pouvait mieux impliquer... Il est encore trop tôt, à ce stade, pour mesurer des effets auprès des élèves.*

Le rôle de la direction est celui de facilitateur. Nous favorisons l'organisation, nous organisons l'encadrement des élèves pendant les réunions, auxquelles nous ne participons pas. Nous avons un suivi des réunions et nous interrogeons aussi nous-mêmes les profs individuellement.

Anne MARTIN : *Le premier objectif, c'était de leur faire prendre conscience qu'elles ont chacune – il n'y a que des femmes – des compétences, et qu'il est bien de faire connaître à l'autre, à sa collègue la compétence qu'on a, et qu'on va peut-être pouvoir mettre à la disposition du groupe élèves. Il faut savoir que c'est vraiment un travail très nouveau pour des professeurs. Quand on se forme en formation continue, c'est en individuel sur des techniques à mettre en pratique pour aider le jeune ; mais ici, il faut bien comprendre que c'est un processus de prise de conscience de l'adulte dans son mode de fonctionnement qui va pouvoir peut-être ultérieurement être au profit du jeune.*

J'ai l'impression que l'effet bénéfique, pour le moment, c'est avant tout pour elles-mêmes. Elles ont conscience de faire partie d'une entité qui a de la valeur. C'est l'équipe qui a des compétences, et non plus des individualités. Non seulement, mes propres compétences comme prof sont reconnues, mais j'ai aussi la possibilité de les partager. Je crée une relation de confiance avec mon collègue : je vais pouvoir lui parler de mes difficultés, et aussi lui proposer mon aide. Et ça, ce n'est pas inné. Rappelons tout de même que dans les projets européens, les aides sont limitées dans le temps. Se pose à nous la question de la pérennisation : comment faire pour que cet ensemble de professeurs puisse relayer tout ce qu'elles ont appris et leur manière de fonctionner ? Je pense que c'est en montrant les effets sur les élèves que ça va peut-être pouvoir faire tache d'huile.

Anne-Geneviève LETOR, directrice du Collège Sainte-Marie à Mouscron :

Ce n'est pas la première fois que j'entends parler de communauté d'apprentissage. D'après ce que je sais, la CAP pourrait être complémentaire au programme Prof'Essor, dans lequel sont engagés plusieurs profs de 3^e et 4^e de notre école. Nous vivons actuellement une grosse problématique d'échec sur la 4^e générale. Les profs de 3^e sont en questionnement par rapport à ce qu'ils pourraient faire pour préparer au mieux leurs élèves pour franchir le cap de la 4^e. Quant aux profs de 4^e, ils se posent la question de savoir pourquoi l'échec est aussi présent dans leur année. Le fait de collaborer avec l'équipe des enseignants et d'entretenir une forme de spirale dynamique est quelque chose de porteur. ■

Propos recueillis par CvdW

1. Conseil des écoles catholiques du centre-est de l'Ontario

2. Témoignages recueillis lors du séminaire des directions du diocèse de Tournai, qui accueillait la cérémonie de signature de la convention avec les écoles catholiques de l'Ontario